



DOSSIER DE CANDIDATURE
BOURSES ETUDIANTES ET AIDE A
L'ACQUISITION DE MATERIEL
SPECIFIQUE AUX LYCEENS.

DOSSIER A RENDRE IMPERATIVEMENT AVANT LE VENDREDI 10 NOVEMBRE 2023

ETAT CIVIL :

NOM :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :

LIEU DE NAISSANCE :

AGE :

TELEPHONE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

MAIL :

SCOLARITE

Cursus scolaire suivi en 2023/2024:

BTS OU DUT

LICENCE

MASTER

AUTRE DIPLOME (précisez)

LYCEEN

Précisez votre niveau d'étude actuel :

Etablissement fréquenté :

Spécialité du diplôme préparé :

Etes-vous boursier ?

OUI

NON

Si oui, à quel échelon êtes-vous ?

Echelon 0

Echelon 0 Bis

Echelon 1

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DE LA BOURSE

- Être non boursier, boursier à taux 0, à taux 0 bis ou à taux 1 ;
- Avoir moins de 25 ans ;
- Justifier d'une adresse sur la commune de Mazingarbe;
- Être inscrit et suivre régulièrement des études dans un établissement d'enseignement supérieur public ou privé (université, écoles de commerce, écoles d'ingénieurs, BTS, DUT ...) situé en France ou à l'étranger ;
- Faire preuve d'assiduité. Le bénéficiaire devra fournir une attestation d'inscription et de présentation aux examens ou partiels (la bourse sera versée en deux fois) ;
- Pour l'acquisition de matériel spécifique pour les lycéens, fournir soit une liste des fournitures spécifiques demandées par l'établissement scolaire ou une facture d'achat datée (à compter de juin 2023).

JUSTIFICATIFS A FOURNIR

- Copie de la pièce d'identité avec photo.
- Lettre de motivation de l'étudiant ou du lycéen.
- Justificatif d'adresse d'un des parents.
- Certificat de scolarité.
- Boursier à taux 0, à taux 0 bis et à taux 1 : notification d'attribution de la bourse du CROUS pour l'année 2023/2024.
- Pour les non-boursiers : attestation sur l'honneur précisant que le demandeur ne bénéficie pas d'une bourse.
- Un RIB.

TOUT DOSSIER IMCOMPLET NE SERA PAS ETUDIE